**PROTOCOLE D’ACCORD**

**Entre les soussignés**

**Catholic Relief Services**

**Et**

**MAIRIE DES COTEAUX**

**Pour le projet**

**Salvage to shelter / Cash for Rent**

**ORGANISATIONS**

Le présent Protocole d’Accord de Partenariat (« Accord ») est établi entre **Catholic Relief Services**- *United States Conference of Catholic Bishops*, dont le siège est au 228 West Lexington Street, Baltimore, Maryland, 21201-3413, USA, avec un bureau de représentation en Haïti, situé au 1, Delmas 81, Port-au-Prince, Haïti, représentée par Christopher Eldon Bessey en sa qualité de représentant résident de Catholic Relief Services pour Haïti (ci-après dénommée "CRS"), d’une part. Dans le présent accord, CRS et son partenaire La Mairie des Coteaux sont chacun un « participant » et collectivement les « participants ».

Et

La MAIRIE DES COTEAUX, située aux Coteaux, représentée par le maire MAURICE Celestin, Identifié par son NIF au numéro ………………………………. en sa qualité de Maire principal, (et ci-après dénommée "MAIRIE DES COTEAUX "), d’autre part.

**PRÉAMBULE**

CONSIDERANT QUE CRS et La MAIRIE DES COTEAUX sont des organisations autonomes qui partagent une vision commune pour répondre aux besoins des plus vulnérables et lutter contre les causes sous-jacentes de la souffrance et de l'injustice, en s’engageant pour la paix et la restauration de la dignité humaine, en promouvant l’indépendance et le développement durable, pour atténuer les souffrances humaines grâce à une approche intégrée ;

CONSIDERANT QUE CRS et la MAIRIE DES COTEAUX conviennent de travailler ensemble et en partenariat pour atteindre leur objectif commun qui est d’aider la population d’Haïti ; et

CONSIDERANT QUE CRS et la MAIRIE DES COTEAUX s'engagent à maintenir une relation basée sur les valeurs de subsidiarité, de mutualité, de communication ouverte, du partage des prises de décision, d’éthique, de transparence mutuelle, de durabilité, de responsabilité et de participation communautaire.

**Objectif.**

L’objet du contrat est d’avoir l’approbation de la mairie pour effectuer les activités du volet Cash for Rent dans le cadre des activités du projet Salvage to Shelter, de manière à venir en aide aux familles affectées par l’Ouragan Matthew.

Compte tenu de l’enquête Marché Location de maison menée aux Coteaux qui consistait à déterminer la disponibilité et le prix de location des maisons au niveau de la commune il a été convenu que le prix estimatif est de 13,000 gourdes.

Le présent document atteste que les parties conviennent que ce montant sera utilisé pour louer les maisons dans la commune des Coteaux pour les familles vivant dans des centres collectifs dans le cadre du projet **Salvage to Shelter / Cash for Rent** financé par OFDA /USAID en Haiti.

Fait à ……………………………………………. en trois (3) exemplaires et de bonne foi le …/…/2017

Pour CRS Haiti Pour la Mairie des Coteaux

**Nom ……………………………………… Nom ……………………………………….**

**Signature ………………………………. Signature ……………………………….**

**Date ………………………………………. Date …………………………………………**